



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2015-11-10

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine, tenue au Centre récréatif de L'Étang-du-Nord, le 10 novembre 2015 à 19 h, sous la présidence de Jonathan Lapierre, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

M. Jonathan Lapierre, président du conseil d'agglomération et maire de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
M^{me} Rose Elmonde Clarke, mairesse de la Municipalité de Grosse-Île
M. Roger Chevarie, conseiller du village de Fatima
M. Léon Déraspe, conseiller du village de L'Étang-du-Nord
M. Germain Leblanc, conseiller du village de L'Île-du-Havre-Aubert
M. Richard Leblanc, conseiller des villages de Cap-aux-Meules et de L'Île-d'Entrée
M. Jean-Mathieu Poirier, conseiller du village de Havre-aux-Maisons
M. Gaétan Richard, conseiller du village de Grande-Entrée

Sont aussi présents :

M. Hubert Poirier, directeur général
M. Jean-Yves Lebreux, greffier

Une trentaine de personnes assistent également à la séance.

A1511-512

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, Jonathan Lapierre procède à l'ouverture de la séance à 19 h.

A1511-513

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Germain Leblanc,
appuyée par Jean-Mathieu Poirier,

il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le point *Affaires diverses* :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 13 octobre 2015
4. Rapport des comités
5. Approbation des comptes à payer
6. Correspondance
7. Services municipaux
 - 7.1 Administration
 - 7.1.1 Autorisation de signature – Entente de délégation concernant la gestion du Programme d'aménagement durable des forêts à intervenir entre le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et les MRC du territoire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine
 - 7.2 Finances
 - 7.2.1 Radiation de comptes clients – Facturation de 2007-2014 – Agglomération des Îles-de-la-Madeleine



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2015-11-10

- 7.3 Services techniques et réseaux publics
 - 7.3.1 Appel d'offres n° 249 – Attribution de contrat – Location de deux chargeurs sur roues
 - 7.3.2 Appel d'offres n° 250 – Dépôt des soumissions – Location d'un souffleur
 - 7.3.3 Réalisation du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) – Demande d'aide financière – Ministère des Transports du Québec
 - 7.3.4 Autorisation d'appel d'offres – Services professionnels – Réalisation du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL)
- 7.4 Hygiène du milieu et de sécurité publique
 - 7.4.1 Appel d'offres n° 247 – Attribution de contrat – Acquisition d'un camion autopompe-citerne
- 7.5 Aménagement du territoire et urbanisme
 - 7.5.1 Dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif sur les terres publiques et l'environnement tenue le 23 octobre 2015
 - 7.5.2 Dépôt du procès-verbal de la séance de la Table de concertation régionale sur les VHR tenue le 28 octobre 2015
 - 7.5.3 Demande de financement à Hydro-Québec – Politique de dons et commandites – Projets de parc régional et de politique environnementale
- 7.6 Réglementation municipale
 - 7.6.1 Adoption du projet de règlement n° A-2015-08 modifiant le schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine pour y inclure le cadre normatif pour le contrôle de l'utilisation du sol dans les zones exposées à l'érosion côtière et aux mouvements de terrain le long de l'estuaire du fleuve et du golfe du Saint-Laurent
- 8. Affaires diverses
- 9. Période de questions
- 10. Clôture de la séance

A1511-514

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 13 OCTOBRE 2015

Les membres du conseil d'agglomération ont préalablement reçu une copie du dernier procès-verbal de la séance tenue le 13 octobre 2015.

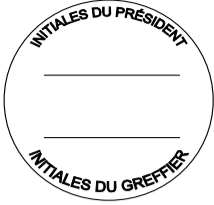
Sur une proposition de Léon Déraspe, appuyée par Rose Elmonde Clarke, il est résolu à l'unanimité

d'approuver ce procès-verbal tel qu'il a été rédigé.

A1511-515

RAPPORT DES COMITÉS

Aucun rapport concernant les divers comités n'est présenté.



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2015-11-10

A1511-516

APPROBATION DES COMPTES À PAYER

La liste des comptes à payer pour la période du 25 septembre au 27 octobre 2015 a été transmise aux membres du conseil préalablement à la présente séance.

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Gaétan Richard,
appuyée par Roger Chevarie,
il est résolu à l'unanimité

d'approuver le paiement de ces dépenses pour un total de 2 507 778,68 \$.

A1511-517

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance d'intérêt public n'a été déposée au conseil depuis la dernière séance.

SERVICES MUNICIPAUX

ADMINISTRATION

A1511-518

Autorisation de signature – Entente de délégation concernant la gestion du Programme d'aménagement durable des forêts à intervenir entre le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et les MRC du territoire de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs souhaite confier aux municipalités régionales de comté de la région de la Gaspésie ainsi qu'au conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine une partie de la gestion du Programme d'aménagement durable des forêts;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière octroyée dans le cadre de ce programme permettra des interventions ciblées, notamment la réalisation de travaux d'aménagement forestier;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de définir le financement et les engagements des parties par la signature d'une entente rédigée à cette fin;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Jean-Mathieu Poirier,
appuyée par Richard Leblanc,
il est résolu à l'unanimité

que le conseil d'agglomération autorise son président, Jonathan Lapierre, à signer l'Entente de délégation concernant la gestion du Programme d'aménagement durable des forêts avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et les MRC de la région de la Gaspésie, et ce, rétroactivement au 21 octobre 2015.



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2015-11-10

FINANCES

A1511-519

Radiation de comptes clients – Facturation de 2007 à 2014 – Agglomération des Îles-de-la-Madeleine

CONSIDÉRANT QU' à la fin de l'exercice financier 2014, la Municipalité détenait une liste de factures impayées pour une période s'étalant de 2007 à 2014;

CONSIDÉRANT QUE malgré les démarches entreprises pour récupérer les sommes dues, certains comptes demeurent irrécouvrables;

CONSIDÉRANT la recommandation faite par la Direction des finances de régulariser la situation en procédant à la radiation de ces factures de la liste des comptes clients donnant ainsi un portrait plus réaliste des revenus projetés pour l'exercice financier en cours;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Gaétan Richard,
appuyée par Léon Déraspe,
il est résolu à l'unanimité

de radier de la liste des comptes clients de l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine, les factures de 2007 à 2014 pour lesquelles les sommes dues totalisant 42 842,91 \$ sont jugées irrécupérables, conformément à la recommandation de la Direction des finances.

SERVICES TECHNIQUES ET DES RÉSEAUX PUBLICS

A1511-520

Appel d'offres n° 249 – Attribution de contrat – Location de deux chargeurs sur roues

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé, le 22 octobre dernier, à un appel d'offres, sur invitation, concernant la location de deux chargeurs sur roues pour une durée de cinq mois;

CONSIDÉRANT QUE trois soumissions (excluant les taxes) ont été reçues à cet effet, soit celles de :

- | | |
|---|--------------|
| - Équipements Sigma inc. | 71 500,00 \$ |
| - Services Forestiers de Mont-Laurier Itée | 85 000,00 \$ |
| - Les Équipements Forestiers A. Gagnon inc. | 86 000,00 \$ |

CONSIDÉRANT l'analyse et la recommandation faites par la Direction des services techniques et des réseaux publics;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Léon Déraspe,
appuyée par Roger Chevarie,
il est résolu à l'unanimité



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2015-11-10

que le conseil d'agglomération retienne la soumission des Équipements Sigma inc., au prix de 71 500 \$ plus les taxes applicables, et autorise la directrice des services techniques et des réseaux publics, Caroline Richard, à procéder à la signature d'un contrat à cette fin.

A1511-521

Appel d'offres n° 250 – Dépôt des soumissions – Location d'un souffleur

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a procédé, le 22 octobre dernier, à un appel d'offres, sur invitation, concernant la location d'un souffleur pour une durée de cinq mois;

CONSIDÉRANT QUE deux offres (excluant les taxes) ont été reçues à cet effet, soit celles de :

- Équipements Sigma inc. 32 500,00 \$
- Les Équipements Forestiers A.Gagnon inc. 47 500,00 \$

CONSIDÉRANT QUE les prix soumis dépassent largement le budget prévu à cette fin;

CONSIDÉRANT l'analyse et la recommandation faites par la Direction des services techniques et des réseaux publics;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Léon Déraspe, appuyée par Gaétan Richard, il est résolu à l'unanimité

que le conseil d'agglomération rejette toutes les soumissions déposées dans le cadre de l'appel d'offres n° 250 relativement à la location d'un souffleur et qu'il autorise la directrice des services techniques et des réseaux publics, Caroline Richard, à procéder, de gré à gré, et ce, dans les limites budgétaires imposées.

A1511-522

Réalisation du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) – Demande d'aide financière – Ministère des Transports du Québec

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine a pris connaissance des modalités d'application d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL);

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports du Québec relativement à la réalisation de son Plan d'intervention en infrastructures routières locales;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Richard Leblanc, appuyée par Rose Elmonde Clarke, il est résolu à l'unanimité



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2015-11-10

que le conseil d'agglomération autorise la directrice des services techniques et des réseaux publics, Caroline Richard, à déposer une demande d'aide financière auprès du ministère des Transports dans le cadre du programme PIIRL;

que le conseil d'agglomération confirme son engagement à réaliser les travaux requis selon les modalités prévues au programme PIIRL.

A1511-523

Autorisation d'appel d'offres – Services professionnels – Réalisation du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL)

CONSIDÉRANT QU' en juin 2015, le ministère des Transports du Québec confirmait au président du conseil d'agglomération le versement d'une subvention dans le cadre de la demande d'inscription aux programmes Plan d'intervention en infrastructures routières locales;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'agglomération devra déposer un plan de travail détaillé comprenant une évaluation des coûts nécessaires à la réalisation de ce projet d'élaboration du PIIRL;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, il y a lieu pour le conseil de procéder par appel d'offres public auprès de firmes professionnelles;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Roger Chevarie,
appuyée par Germain Leblanc,
il est résolu à l'unanimité

que le conseil d'agglomération autorise la directrice des services techniques et des réseaux publics, Caroline Richard, à lancer un appel d'offres de services professionnels pour l'élaboration du Plan d'intervention d'infrastructures routières locales.

HYGIÈNE DU MILIEU ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

A1511-524

Appel d'offres n° 247 – Attribution de contrat – Acquisition d'un camion autopompe-citerne

CONSIDÉRANT QUE le 2 octobre dernier, la Direction de l'hygiène du milieu et de la sécurité publique lançait un appel d'offres en vue d'acquérir un camion autopompe-citerne requis aux fins des activités du Service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE parmi les trois offres reçues, deux ont été jugées conformes, dont celles de Camions Carl Thibault inc., au prix de 321 808 \$ et de Maxi-Métal inc., au prix de 326 375 \$, taxes en sus;

CONSIDÉRANT l'analyse et la recommandation faites par le consultant, Alain Côté;



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2015-11-10

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Rose Elmonde Clarke,
appuyée par Léon Déraspe,
il est résolu à l'unanimité

que le conseil d'agglomération retienne l'offre de Camions Carl Thibault,
aux prix de 369 998,75 \$ toutes taxes incluses;

que le directeur de l'hygiène du milieu et de la sécurité publique,
Jean Richard, soit autorisé à signer tout document à cette fin.

Cette dépense sera financée comme suit : 20 000 \$ provenant du surplus
de l'agglomération et pour le solde du prix d'acquisition du camion, à
même le règlement d'emprunt n° A-2010-04.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

A1511-525

Dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif sur les terres publiques et l'environnement tenue le 23 octobre 2015

Les membres du conseil d'agglomération ont reçu et pris connaissance du dernier procès-verbal de la séance du comité consultatif sur les terres publiques et l'environnement.

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Germain Leblanc,
appuyée par Jean-Mathieu Poirier,
il est résolu à l'unanimité

de prendre acte du dépôt du procès-verbal du comité consultatif sur les terres publiques et l'environnement du 23 octobre 2015.

A1507-526

Dépôt du procès-verbal de la séance de la Table de concertation régionale sur les VHR tenue le 28 octobre 2015

Les membres du conseil d'agglomération ont reçu et pris connaissance du procès-verbal de la dernière séance de la Table de concertation régionale sur les véhicules hors route (VHR).

EN CONSÉQUENCE,

Sur une proposition de Germain Leblanc,
appuyée par Rose Elmonde Clarke,
il est résolu à l'unanimité

de prendre acte du dépôt du procès-verbal de la Table de concertation régionale sur les VHR du 28 octobre 2015.

A1507-527

Demande de financement à Hydro Québec – Politiques de dons et commandites – Projets de parc régional et de politique environnementale

CONSIDÉRANT QUE les projets de parc régional et de la politique
environnementale figurent au plan d'action du
schéma d'aménagement révisé et du projet de
territoire Horizon 2025;



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2015-11-10

CONSIDÉRANT QUE ces projets ont pu cheminer en 2015 grâce à l'embauche d'une employée contractuelle (chargée de projet – secteur environnement) financée à même le programme Fonds d'aide aux initiatives régionales (FAIR);

CONSIDÉRANT QUE le mandat de 38 semaines de cette dernière prendra fin le 21 novembre 2015;

CONSIDÉRANT les enjeux essentiels que ces projets représentent et les efforts de concertation importants déjà consentis;

CONSIDÉRANT QUE le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme souhaite poursuivre le travail amorcé avec la chargée de projet qui a, au cours de son mandat, enclenché le processus et développé de l'expertise et des collaborations avec les personnes et organismes concernés;

CONSIDÉRANT l'opportunité de partenariat financier offerte par Hydro-Québec dans le cadre de la « Politique d'octroi des dons et commandites »;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Richard Leblanc,
appuyée par Germain Leblanc,
il est résolu à l'unanimité

que le conseil autorise le directeur de l'aménagement et de l'urbanisme, Serge Bourgeois, à présenter à Hydro-Québec une demande de financement dans le cadre de sa « Politique d'octroi des dons et commandites » et à signer, pour et au nom de l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine, tous les documents requis à cette fin.

RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

A1511-528

Adoption du projet de règlement A-2015-08 « Règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine pour y inclure le cadre normatif pour le contrôle de l'utilisation du sol dans les zones exposées à l'érosion côtière et aux mouvements de terrain le long de l'estuaire du fleuve et du golfe du Saint-Laurent » conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme L.R.Q., chapitre A-19.1

CONSIDÉRANT QUE en vertu de l'article 53.14 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire peut, au moyen d'un avis motivé et pour des raisons de sécurité publique, demander des modifications au schéma d'aménagement et de développement en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE le ministre a transmis, en date du 13 août 2015, un avis à l'Agglomération des Îles-de-la-Madeleine lui demandant de procéder à la modification de son schéma d'aménagement et de développement afin d'y intégrer le cadre normatif pour le contrôle de l'utilisation du sol dans les zones exposées à l'érosion côtière et aux mouvements de terrain le long de l'estuaire du fleuve et du golfe du Saint-Laurent;



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'agglomération des Îles-de-la-Madeleine

2015-11-10

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de Jean-Mathieu Poirier,
appuyée par Léon Déraspe,
il est résolu à l'unanimité

d'adopter le projet de règlement n° A-2015-08 intitulé « *Règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération des Îles-de-la-Madeleine pour y inclure le cadre normatif pour le contrôle de l'utilisation du sol dans les zones exposées à l'érosion côtière et aux mouvements de terrain le long de l'estuaire du fleuve et du golfe du Saint-Laurent* »;

de soumettre ce projet de règlement à la consultation publique tel que le prévoient les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

A1511-529

AFFAIRES DIVERSES

Aucun nouveau point n'est porté aux affaires diverses.

A1511-530

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les sujets qui ont fait l'objet d'interventions sont les suivants :

- ❖ Calendrier des matières résiduelles – Suggère de revoir la présentation du calendrier de manière à mettre en évidence les semaines où il n'y a pas de collecte
- ❖ Circulation d'une pétition s'opposant au projet d'implantation d'éoliennes
- ❖ Date de la consultation publique - Adoption du Règlement n° 2012-03 relatif à la circulation des véhicules hors route sur les chemins publics sous juridiction municipale

A1511-531

CLÔTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 25, sur une proposition de Léon Déraspe, appuyée par Germain Leblanc, la séance est levée.

Jonathan Lapierre, président

Jean-Yves Lebreux, greffier